

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2019

Présent.e.s : Jonas Tarazi, Rafaël Boudjkhi, Luca Perrig, Gerd Rothenberg, Alexia Bonelli et
Hélène Widmann;
Excusé.e.s : Piera Dell'Ambrogio
PV : Hélène Widmann et Alexia Bonelli.

19h15 MSOGSI

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Vienne
Pauline, Jenna et Judith*

La MSOGSI organise un voyage à Vienne, destination satisfaisant l'ensemble des étudiant.e.x.s des divers masters en Global Studies puisqu'elle accueille les sièges de diverses organisations et agences internationales (ONU, OPEP, OSCE, etc.). Au-delà de son importance institutionnelle, Vienne présente également un intérêt historique, architectural et culturel.

La demande comprend les frais liés au transport (CHF131.-/personne) et d'hébergement (CHF156.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.- / personne, soit 8'000.- pour 40 personnes.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.
Etant donné l'ampleur des montants de subvention accordés pour des voyages sur le budget total de la Commission, cette dernière se questionne sur un potentiel nombre limite de participant.e.x.s aux voyages d'études. Un seuil sera prochainement fixé par la Commission.
En outre, la Commission se questionne également sur les moyens de transport et de logement choisis pour ce voyage : elle tient à encourager les associations à se déplacer en train et éviter les logements de type Airbnb, qui participent considérablement à la spéculation immobilière et à la montée des inégalités spatiales.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une liste définitive des participant.e.x.s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h30 UniArt

*Demande de subvention pour UniArt Fait Son Live #5
Karina, David et Melvin*

UniArt organise la cinquième édition d'UniArt Fait Son Live (UAFSL), visant avant tout à visibiliser les pratiques artistiques des membres de la communauté universitaire. Ces soirées multi-arts présentant de plus en plus de succès, l'association souhaite désormais en organiser une chaque semestre. Cette année, leur rencontre autour de l'art *in real life* présentera diverses œuvres d'art exposées, de la musique live, des performances et des lectures à Foound.

La demande comprend les frais pour : communication (CHF302.-), impressions photos (CHF450.-), apéritif (CHF200.-) et location de la salle (CHF250.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'252.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h45 Pousse-Pouce

*Demande de subvention pour une conférence sur les voyages alternatifs
Clarisse et Chantal*

L'association Pousse-Pouce, ayant pour but de promouvoir le voyage alternatif, souhaite organiser une conférence à ce sujet. Deux jeunes voyageuses sont invité.e.s à venir partager sur leurs expériences en matière d'autostop et de voyages à petit budget. L'association souhaite encourager ce type de voyage qui « démontrent qu'il n'est pas nécessaire de partir loin et de dépenser beaucoup pour vivre des expériences riches ».

La demande comprend les frais de : transport des intervenant.e.s (CHF146.-), cadeau de remerciement (CHF50.-), publicité (CHF100.-) et d'apéritif (CHF130.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 426.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF326.-.

En accord avec sa pratique, la Commission ne subventionne pas la publicité Facebook, puisqu'elle estime qu'elle puisse être faite gratuitement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h00 Club Genevois de Débat

*Demande de subvention pour l'organisation d'une Joute Oratoire de Noël
Ruslan et Alaa*

Comme chaque année, le Club Genevois de Débat souhaite organiser un débat public portant cette fois-ci sur le thème « Le Père Noël est-il une ordure ? ». Composé de deux équipes, une équipe en faveur de cette question et l'autre contre, ce débat prendra la forme d'une joute oratoire classique. Tout en partageant un moment convivial, le but du débat est également de mettre en avant l'art oratoire comme outil de développement de soi.

La demande comprend une partie des frais d'impression (CHF100.-), de cadeaux de remerciement pour les juges (CHF50.-), du prix du jury et public (CHF50.-) ainsi que d'apéritif (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 400.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF350.-.

En accord avec son Règlement, les prix destinés au Jury ne sont pas financés puisque la Commission considère ces lots comme du matériel pérenne (voir art. 24, al. 1 de son Règlement et décision du PV du 18 avril 2019).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h15 ADEK et Rethinking Economics

Demande de subvention pour une conférence sur le Rojava

L'événement est reporté au semestre prochain.

20h25 Rethinking Economics

*Demande de subvention pour une conférence sur l'économie féministe
Julien et Laura*

La conférence organisée par Rethinking Economics tente de sensibiliser les étudiant.e.s sur les problématiques soulevées par l'économie féministe, en tant que champs d'études académiques. Afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux de genre en économie, la conférence abordera divers thèmes tels les critiques féministes à l'économie *mainstream* et la « Social Reproduction Theory ».

La demande comprend les frais de publicité (CHF53.-) et d'apéritif (CHF150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 203.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h45 AJP

*Demande de subvention pour un projet de bouffe populaire
Anuka, Rafael et Dahlia*

L'AJP maraîne le projet de l'association Collectif 12, constitué par des étudiant.e.x.s en droit à l'UNIGE et ayant pour but de participer à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes personnes migrantes. Etudiant la situation des jeunes et des mineur.e.x.s non accompagné.e.x.s à Genève au sein de leur cursus en droit et après avoir parlé aux personnes concernées, ces étudiant.e.x.s dénoncent le manque de structures pouvant fournir un repas à ces jeunes le week-end. Leur projet consiste en l'organisation de repas populaires un week-end sur deux, au sein de l'espace étudiant autogéré d'UniMail.

La demande comprend des frais de nourriture (CHF5'120.-), de boissons (CHF480.-), d'assiettes et serviettes en papier (CHF136.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5'736.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 2'868.-, soit la moitié du budget demandé.

La Commission décide d'accorder cette subvention sur la base de l'art. 26 de son Règlement, qui permet « d'accorder à des projets de solidarité menés par des étudiant.e.x.s ou des assistant.e.x.s, en Suisse ou à l'étranger, un montant équivalent à 5% des entrées destinées à subventionner des projets particuliers ».

La Commission ne subventionne que la moitié du budget de l'événement, en raison des autres demandes de subvention déposées par le Collectif auprès d'autres organismes de financement, de l'ambition et de la nouveauté de l'événement. Cela n'empêche pas l'association de refaire une demande de subvention auprès de la CGTF si le projet présente un fort engouement.

21h00 Ma Ville Jardin

*Demande de subvention pour la course de l'escalade
Artémis et Louise*

L'association Ma Ville Jardin, après plus d'une année de négociation avec la ville, a pu introduire le plogging et la marche contre les mégots dans le parcours de la 42^{ème} course de l'escalade. Etant donné que la course est payante, l'association souhaite couvrir ces frais

d'inscription pour les étudiant.e.x.s désirant participer à la course ainsi que d'autres frais d'organisation.

La demande comprend la demande les frais de location de tentes (CHF1'000.-), location de matériel de manifestation (CHF200.-), d'électricité (CHF250.-), de matériel audio de manifestation (CHF560.-), d'impressions (CHF870.-) et de collation (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'280.-

Décision : La subvention est refusée.

La Commission décide de ne pas entrer en matière à propos de cette subvention pour les raisons suivantes : la faiblesse des preuves quant à la participation étudiante au projet (est-ce majoritairement des étudiant.e.x.s qui y participent ?), la proportionnalité du projet, des doutes quant à la faisabilité financière du projet (doutes notamment reliés aux derniers événements réalisés), un potentiel « doublage » d'événement avec la course de l'escalade (puisque des tentes et un casse-croûte sont déjà prévus par l'organisation de la course) et enfin car le service des sports propose déjà des offres aux étudiant.e.x.s concernant cet événement.

21h15 ESN

***Demande de subvention pour un voyage à Zürich
Arno, Laura et Eloïse***

Depuis six ans déjà, ESN organise un voyage de deux jours dans la ville de Zürich au cours de l'année scolaire. C'est le voyage le plus apprécié par les étudiant.e.x.s en échange car il permet de découvrir non seulement la plus grande ville de Suisse, mais également quelques sites naturels se situant dans les environs. C'est pourquoi l'association réorganise un tel voyage fin décembre 2019.

La demande comprend les frais d'hébergement (CHF41.-/personne), transport (CHF30.-/personne) et d'activités culturelles (CHF27.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'283.-, pour 20 personnes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

Après discussion entre l'association, la Commission et le Rectorat, les subventions accordées à ESN pour des voyages concernant strictement les membres participant.e.x.s qui paient les taxes fixes.

La subvention sera conditionnée à :

- La liste définitive des participant.e.x.s.**
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

Opposition d'un groupe d'étudiant.e.x.s soutenu par la CUAE

Le groupe d'étudiant.e.x.s du master en Système et Services numériques, soutenu par la CUAE, fait opposition à la décision de la CGTF du 26 septembre 2019 concernant le refus de leur demande de subvention pour un voyage d'études à Séoul.

Décision : la Commission maintient son refus quant à cette subvention. Une réponse écrite dûment motivée destinée à l'association sera rédigée dans les prochains jours par le Président et le secrétariat de la CGTF.

La séance se termine à 22h10.

La prochaine séance de la Commission est fixée au **19 décembre**.

PV fait à Genève le 3 décembre 2019 par Alexia Bonelli et Hélène Widmann.